

Deux
La fajole
marianne
sauvant

Le un mil huit cent dix neuf et le quatorzieme jour du mois de
novembre par devant nous francois Labillerie maire de la Commune
de grozet faisant les fonctions d'officier public de l'etat civil au Corps
jean pierre Chevred Cultivateur habitant au lieu de La fajole
qui a declare que marianne sauvant sa femme et deudie hier
dans sa maison au lieu de La fajole age d'environ soixante
Cinq ans d'après cette declaration metant assés de deux de ladite
marianne sauvant je n'ay dressé le present acte en présence de
jean cadet et de francois abrigon Cultivateurs habitant au lieu
de La fajole majeurs et illitres die en requit ledit jour mois et
an que dessus Labillerie m^r